

La moitié des 410 000 licences unisports délivrées aux moins de 20 ans

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 112 • Avril 2024



En 2022, 410 000 licences sportives ont été délivrées par les fédérations unisports en Centre-Val de Loire. Cela représente 160 licences pour 1 000 habitants, soit une proportion proche du niveau national. Le nombre de licences augmente à nouveau en 2022, mais reste néanmoins plus bas qu'avant la crise sanitaire. Les fédérations distribuant le plus de licences sont le football, le tennis et l'équitation. Même si la part des femmes progressent, les hommes détiennent deux tiers des licences sportives. Les jeunes de moins de 20 ans sont également sur-représentés, de même que les habitants des communes périurbaines. Par ailleurs, la pratique sportive ne se limite pas à la pratique licenciée. Deux habitants sur trois du Centre-Val de Loire pratiquent ainsi régulièrement une activité physique ou sportive sans forcément être affiliés à une fédération.

En 2022, 410 000 licences annuelles sportives (**► définitions**) sont délivrées par les fédérations (**► définitions**) unisports en Centre-Val de Loire, soit 160 licences pour 1 000 habitants **► figure 1**. Environ 5 000 clubs sportifs sont affiliés aux 80 fédérations olympiques ou non-olympiques présentes dans la région. Les fédérations multisports (affinitaires, scolaires et para-sport) regroupent 190 000 licences en Centre-Val de Loire, dont la caractérisation sort du cadre de cette étude.

Une licence sportive unisport pour six habitants en Centre-Val de Loire

Le taux de licences unisports régional est équivalent à celui de France métropolitaine (159 licences pour 1 000 habitants) et se situe au 8^e rang des régions françaises. Parmi les départements de la région, l'Indre-et-Loire et le Loiret ont en proportion de leur population le plus de licenciés (163 ‰), tandis que le taux de licence est le plus faible en Eure-et-Loir (152 ‰).

Le nombre de licences rapporté à la population en Centre-Val de Loire était relativement stable de 2017 à 2019 (autour de 170 ‰), puis a connu une diminution en 2020 et 2021 lors de la crise sanitaire. Il augmente en 2022, sans retrouver encore son niveau précédent. Le nombre de licences en 2022 reste en effet inférieur de 7 ‰ par rapport à cinq ans auparavant. Le Centre-Val de Loire se distingue par la plus forte diminution parmi les régions métropolitaines françaises. Au niveau départemental, le

nombre de licences a particulièrement diminué dans l'Indre (-11 ‰ entre 2017 et 2022). Toutefois, il s'agit aussi du département de la région ayant subi la plus forte baisse de population sur cette période.

L'activité sportive peut aussi s'exercer hors licences **► encadré 1** et a pu connaître une évolution des pratiques [[Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français ; INJEP Analyses & synthèses n°65, mars 2023](#)].

► 1. Statistiques sur les licences de sport par département

Zone	Population en 2022	Nombre de licences en 2022	Évolution du nombre de licences entre 2017 et 2022 (en ‰)	Nombre de licences pour 1 000 habitants en 2022
Cher	298 200	46 600	-9,0	156
Eure-et-Loir	429 600	65 300	-7,6	152
Indre	216 200	33 900	-11,4	157
Indre-et-Loire	616 100	100 600	-3,3	163
Loir-et-Cher	327 400	52 200	-7,2	160
Loiret	685 100	111 900	-7,5	163
Centre-Val de Loire	2 572 600	410 500	-7,0	160
France	67 842 600	10 625 100	-1,8	157
France métropolitaine	65 646 800	10 406 000	-1,6	159
France de province	53 317 400	8 698 000	-1,5	163

Note : Les effectifs sont arrondis à la centaine.

Lecture : En 2022, 46 600 licences ont été délivrées dans le Cher (9 ‰ de moins qu'en 2017), ce qui représente 156 licences pour 1 000 habitants.

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors fédération française des échecs), agréées par le Ministère des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

En partenariat avec :

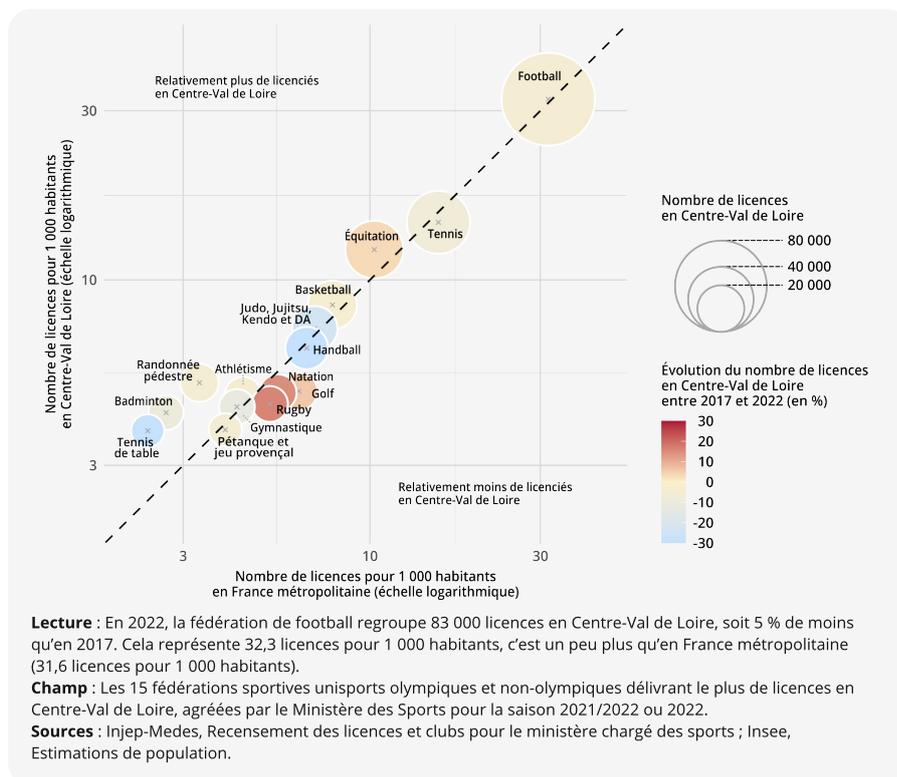
Football, tennis et équitation : les sports les plus populaires

La fédération de football octroie le plus de licences (83 000 pour 2022 en Centre-Val de Loire). Les six principales fédérations, en nombre de licences, sont les mêmes aux niveaux régional et national : football, tennis, équitation, basketball, judo (jujitsu, kendo et disciplines associées) et handball. Elles concentrent la moitié des licences délivrées dans la région.

Contrairement à d'autres territoires, le Centre-Val de Loire ne possède pas de sport véritablement typique de la région (comme le ballon au poing, la course landaise...). Toutefois, certaines fédérations y sont proportionnellement plus représentées, comme le tennis de table, le badminton ► **figure 2** et le billard (proportion de licences dans la population deux fois plus élevée dans la région qu'en France métropolitaine). Des spécificités existent aussi au niveau départemental, avec par exemple un taux d'adhésion plus important dans l'Indre qu'à l'échelle nationale pour la fédération d'haltérophilie/musculation. La particularité géographique de la région, sans littoral ni montagne, a des conséquences sur les pratiques sportives et les licences correspondantes.

Pendant la crise sanitaire, la baisse du nombre de licences a été moins marquée dans les sports individuels et les sports de nature (équitation par exemple). Le nombre de licences diminue significativement dans les fédérations de squash et de sports de glace. En Centre-Val de Loire, seulement 30 % des fédérations unisports délivrent plus de

► 2. Comparaison entre la proportion de la population licenciée dans les 15 principales fédérations unisports en Centre-Val de Loire et en France métropolitaine



licences en 2022 qu'en 2017. De manière générale, certaines fédérations peuvent bénéficier de la visibilité médiatique lors de grands événements sportifs, particulièrement en cas de victoire nationale. Par exemple, l'équipe de France masculine de football a remporté la coupe du monde en 2018. L'année suivante, le nombre de licences de football a augmenté à l'échelle nationale, comme

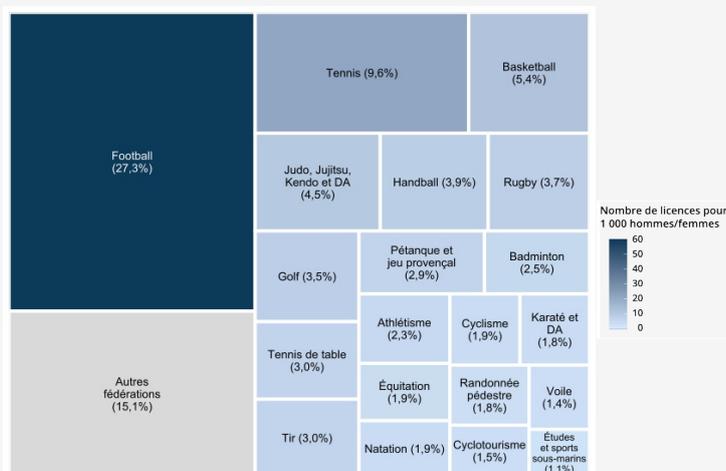
dans chacun des 6 départements du Centre-Val de Loire (+2 500 licences pour l'ensemble de la région).

Les hommes et les jeunes, fortement représentés parmi les licenciés

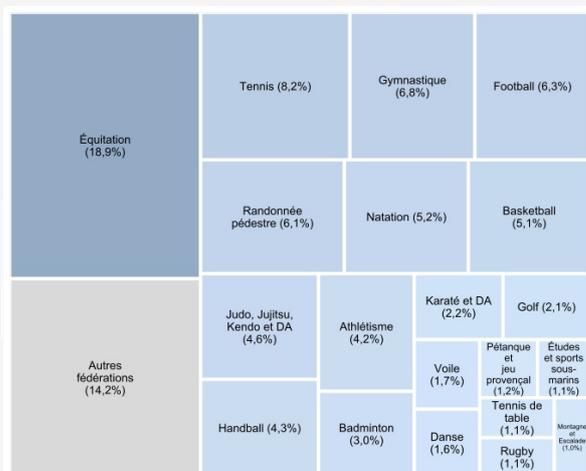
En 2022, seul un tiers des licences unisports sont détenues par des femmes (33,6 %), alors que celles-ci représentent

► 3. Répartition du nombre de licences par sexe en Centre-Val de Loire en 2022

a. Répartition des licences détenues par les hommes



b. Répartition des licences détenues par les femmes



Note : La taille des rectangles est proportionnelle à la part de la fédération en nombre de licences, dont la valeur est indiquée entre parenthèses. La catégorie « Autres fédérations » regroupe les fédérations dont le nombre de licences dans chacune représente moins de 1 % de l'ensemble des licences par sexe dans la région ainsi que la fédération de volley.

Lecture : En 2022, la fédération de football représente 27,3 % des licences détenues par les hommes en Centre-Val de Loire (59,6 licences pour 1 000 hommes) et 6,3 % des licences détenues par les femmes (6,6 licences pour 1 000 femmes).

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le Ministère des Sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Source : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

► 4. Fédérations unisports avec le plus de licences délivrées par sexe et tranche d'âge en Centre-Val de Loire en 2022

Sexe et tranche d'âge	Nombre total de licences pour 1 000 habitants ¹	Sport le plus prisé			Sport en 2 ^e rang		
		Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants ¹	Part de la fédération (en %) ²	Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants ¹	Part de la fédération (en %) ²
Hommes							
0 à 4 ans	59,4	Judo et disciplines associées	15,0	25,2	Gymnastique	10,5	17,7
5 à 9 ans	620,6	Football	208,7	33,6	Judo et disciplines associées	73,1	11,8
10 à 14 ans	600,7	Football	194,7	32,4	Tennis	64,5	10,7
15 à 19 ans	327,9	Football	114,3	34,9	Tennis	29,2	8,9
20 à 34 ans	211,3	Football	84,2	39,9	Tennis	16,3	7,7
35 à 49 ans	194,2	Football	47,3	24,4	Tennis	22,9	11,8
50 à 64 ans	137,8	Football	16,0	11,6	Tennis	13,3	9,6
65 ans et plus	90,7	Randonnée Pédestre	13,5	14,8	Golf	12,6	13,9
Femmes							
0 à 4 ans	53,9	Gymnastique	21,6	40,0	Équitation	9,4	17,4
5 à 9 ans	375,5	Équitation	75,9	20,2	Gymnastique	56,5	15,1
10 à 14 ans	383,0	Équitation	91,9	24,0	Gymnastique	29,9	7,8
15 à 19 ans	187,8	Équitation	50,3	26,8	Football	17,0	9,1
20 à 34 ans	87,8	Équitation	23,6	26,8	Football	9,2	10,5
35 à 49 ans	78,3	Équitation	10,7	13,7	Tennis	10,3	13,2
50 à 64 ans	58,6	Randonnée pédestre	9,8	16,8	Équitation	5,4	9,3
65 ans et plus	34,3	Randonnée pédestre	16,1	47,1	Golf	3,6	10,4

¹ Nombre de licences pour 1 000 habitants du sexe et de l'âge considérés

² Part de la fédération en nombre de licences dans l'ensemble des licences du sexe et de l'âge considérés

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le Ministère des Sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

plus de la moitié de la population régionale. Le taux de féminisation est supérieur à celui de France métropolitaine (32,8 %) et s'est accru en 5 ans (+1,2 point). Le Centre-Val de Loire compte ainsi 104 licences pour 1 000 femmes, contre 218 pour 1 000 hommes (101 ‰ et 220 ‰ en France métropolitaine). Les fédérations unisports les plus féminisées (avec plus de 8 licences sur 10 détenues par des femmes) sont les fédérations de twirling bâton, de danse, des sports de glace, de gymnastique et d'équitation. Pour les fédérations multisports, le taux de féminisation est dans l'ensemble plus élevé. En particulier, celui de la fédération française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire dépasse 90 %. Dans la plupart des autres fédérations, les femmes sont minoritaires. Même si la

parité n'est pas atteinte, la part des femmes augmente dans de nombreuses fédérations, comme l'escrime, le tir à l'arc et le rugby par exemple. Les sports en fédération les plus prisés par les hommes sont le football, le tennis, le basketball et le judo. Quant aux femmes, elles se tournent le plus souvent vers l'équitation, le tennis, la gymnastique, le football et la randonnée pédestre ► **figure 3**.

La moitié des licences sont détenues par des personnes de moins de 20 ans, et moins de 10 % par des seniors de 65 ans ou plus. La souscription de licences sportives est la plus fréquente chez les jeunes de 5 à 14 ans, avec une licence pour deux personnes de cette tranche d'âge. Cependant, cette proportion de licences chez les enfants est un peu plus

faible dans la région qu'en France métropolitaine. Aux âges plus avancés, les taux de licences sont nettement plus bas que pour les moins de 20 ans, mais légèrement supérieurs dans la région qu'à l'échelle nationale. Les fédérations avec les plus grandes proportions de jeunes licenciés sont la gymnastique (la moitié des licenciés a moins de 8 ans) et le judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (l'âge médian est 9 ans). Ces sports font partie de ceux les plus pratiqués par les moins de 10 ans. À l'inverse, les licenciés sont plus âgés dans les fédérations de randonnée pédestre, de cyclotourisme et de billard.

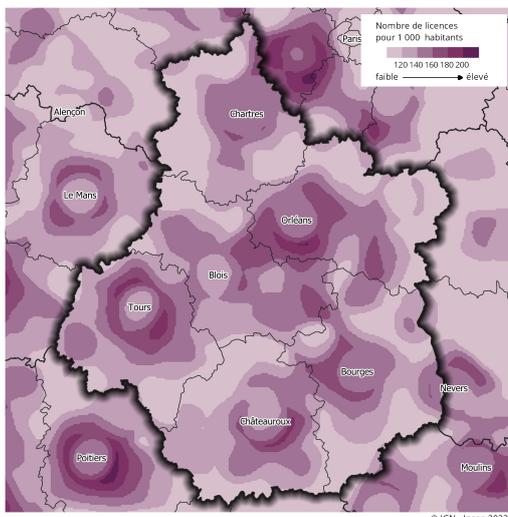
Le football est le sport licencié le plus pratiqué par les hommes de chaque tranche d'âges entre 5 et 60 ans. C'est pour les 20-29 ans que sa part parmi l'ensemble des licences est la plus importante (au-dessus de 40 %)

► **figure 4**. Entre 10 et 60 ans, le tennis arrive en deuxième position. Jusqu'à 60 ans, l'équitation est le premier ou deuxième sport le plus prisé par les femmes. La proportion de licences dans la gymnastique est élevée pour les filles de moins de 5 ans. À partir de 60 ans, les sports pratiqués par les hommes et les femmes sont plutôt orientés vers les loisirs ou la santé (randonnée, golf, cyclotourisme et pétanque).

Plus de licenciés en périphérie des territoires urbains

L'implantation des clubs peut avoir des conséquences sur la pratique, même si le licencié peut pratiquer un sport dans une autre commune que son lieu de résidence.

► 5. Nombre de licences par habitants en 2021 en Centre-Val de Loire



Note : La carte a été réalisée à partir du nombre de licences au lieu d'habitation par commune en 2021 et de la population municipale des communes en 2021 (rayon de lissage : 15 km).

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le Ministère des Sports pour la saison 2020/2021 ou 2021.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Recensements de la population.

► Encadré 1 - Les pratiques physiques et sportives en Centre-Val de Loire

Les détenteurs d'une licence sportive ne sont pas les seuls à pratiquer une activité physique. Sans distinguer la pratique licenciée et sans comptabiliser les pratiques à des fins utilitaires, comme le fait de marcher pour se rendre à son travail, quatre habitants du Centre-Val de Loire sur cinq pratiquent des activités physiques ou sportives de manière au moins occasionnelle en 2020, et deux sur trois ont une pratique régulière ► **sources et champs**. Ces proportions sont similaires au niveau national. Les activités ne nécessitant que peu de matériel ou pouvant être pratiquées en dehors de toute structure sont privilégiées. Dans la région, la marche, la course et l'athlétisme d'une part, les sports de cycles, urbains ou motorisés d'autre part, sont cités par plus de deux personnes sur cinq.

Les constats sont similaires à ceux se rapportant à la seule pratique sportive licenciée. Les jeunes se livrent davantage que leurs aînés à des activités sportives, et les hommes davantage que les femmes. La pratique dépend aussi de la catégorie socioprofessionnelle, les cadres étant plus nombreux à avoir une activité physique que les ouvriers. Par ailleurs, les personnes en situation de handicap sont moins nombreuses à pratiquer des activités physiques et sportives : à l'échelle nationale, seule une sur deux a une pratique au moins occasionnelle, et une sur trois une pratique régulière. Les différences selon les populations concernent également la nature des sports pratiqués. Par exemple, les hommes se tournent plus que les femmes vers les sports de cycles, à l'inverse de la gymnastique.

Les raisons motivant ces pratiques sont diverses. En France, la santé, le bien-être et la détente sont cités parmi les motivations de deux tiers des personnes ayant une activité physique régulière ou occasionnelle. Les problèmes de santé sont toutefois aussi mentionnés parmi les principaux freins à la pratique sportive.

En 2021, le taux de licences de la population résidant en périphérie des agglomérations est plus important à la fois que dans les territoires urbains les plus densément peuplés et que dans les territoires ruraux non périurbains

► **figure 5 ; sources et champs.**

Néanmoins, la pratique licenciée est plus élevée dans les communes urbaines denses de la région qu'en France métropolitaine. Quel que soit le type de territoire, c'est le football qui compte le plus de licenciés. La deuxième fédération distribuant le plus de licences est celle d'équitation pour les habitants des communes rurales et le tennis dans les territoires urbains. Les différences de pratique licenciée sont notamment liées à la structure par type de ménage et par âge de la population résidant dans ces territoires. La proportion de jeunes de moins de 20 ans est la plus faible dans les communes rurales non périurbaines.

En 2021, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du Centre-Val de Loire représentent moins de 3 % des licences unisports contre 6 % de la population. La pratique du football prédomine : 46 % des licences unisports (contre 21 % pour l'ensemble de la région). Concernant les fédérations multisports,

► **Encadré 2 - Le mot du partenaire**

Au cours des trente jours de compétition des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), près de quinze mille sportifs issus de plus de deux cents nations se retrouveront à l'occasion de cette fête. Pour accueillir les quinze millions de visiteurs attendus, cinquante mille volontaires seront mobilisés pour contribuer à la réussite de cet événement unique à l'échelle planétaire. La région Centre-Val de Loire sera particulièrement mobilisée car elle aura le privilège d'accueillir un site olympique et paralympique dans l'enceinte du Centre national de tir sportif de Châteauroux. Ces Jeux ne sauraient exister sans reposer sur le dynamisme et l'enthousiasme d'un tissu associatif sportif employant 108 000 salariés (dont 4 000 dans la région) qui, au quotidien, se mobilisent pour accueillir, encadrer, former, les millions de pratiquants dans les différents clubs sur notre territoire national.

Après avoir été fortement ébranlé par la crise sanitaire mondiale de 2020 et 2021, le mouvement sportif a su permettre à de très nombreux licenciés (15 millions de licences en France) de retrouver en 2022 le chemin des clubs, espace de pratiques, d'éducation, de lien social, et de convivialité. Le mouvement sportif régional (600 000 licences) apporte pleinement sa contribution à cette dynamique. Il est fortement engagé pour œuvrer avec les différents acteurs du sport que sont l'État, les collectivités territoriales, le monde économique, dans le cadre de la Conférence Régionale du Sport (CRS), pour soutenir le développement des pratiques pour toutes et tous. Les Jeux Olympiques et Paralympiques, et le regain d'intérêt qu'ils ne manqueront d'apporter pour les pratiques sportives, sont aussi un formidable tremplin pour envisager les enjeux de demain, se questionner sur l'héritage des JOP, leur impact sur l'évolution du nombre de licenciés, leur accueil et, plus globalement, sur le modèle socio-économique des clubs.

Vivent les Jeux !

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes)

les fédérations scolaires (USEP, UNSS...) sont plus présentes dans l'ensemble des licences. Parmi ces licenciés des QPV, la part des jeunes de moins de 20 ans est encore plus élevée qu'en moyenne régionale, en lien avec la proportion plus importante de jeunes dans la population

totale de ces territoires. Le taux de féminisation des licences y est également plus faible qu'ailleurs ●

Olivier Diel, Florine Verdu (Insee), Yassire Bakhallou, Laetitia Bessoule, Rodolphe Legendre (DRAJES)

► **Sources et champs**

Le **recensement annuel des licences** est réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports (119 en 2022) afin de capter les évolutions de la pratique sportive encadrée. Le recensement des licences comptabilise les licences annuelles et non les licenciés. Un licencié peut détenir plusieurs licences annuelles dans une même fédération (ex : joueur, entraîneur) ou dans plusieurs fédérations.

L'étude porte principalement sur 89 fédérations unisports olympiques et non-olympiques (80 présentes en Centre-Val de Loire). Les autres fédérations de type multisports (affinitaires, scolaires, para-sportives) et la fédération française d'échecs sont hors champ.

Une erreur a été détectée sur les données pour 2019 à 2022 de la fédération française de volley-ball et est en cours de correction par l'Injep. Les données corrigées n'ont pas pu être intégrées à cette publication de sorte que les résultats pour la fédération de volley ne sont pas commentés. L'erreur sur le nombre total de licences délivrées dans la région est néanmoins estimée à moins de 1 %.

Les données régionales et départementales sont disponibles jusqu'en 2022. Pour les données communales, le dernier millésime est 2021, année de baisse du nombre de licences. Cependant, la distribution spatiale reste similaire à celle d'avant la crise sanitaire.

L'**enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS)** est une enquête statistique publique menée tous les dix ans depuis 2000 par l'Injep et la Direction des sports auprès des personnes résidant en France âgées de 15 ans ou plus. Une personne a une pratique régulière lorsqu'elle déclare avoir réalisé 52 séances d'activité physique ou sportive ou plus au cours des douze derniers mois, soit une fois par semaine en moyenne. La pratique est dite occasionnelle si le nombre de séances est compris entre 1 et 51.

Dans l'étude, les personnes pratiquant toutes leurs activités physiques exclusivement à des fins utilitaires (pour se déplacer et non pour faire de l'exercice) ne sont pas comptabilisées. De même, les activités de la balade, relaxation, baignade et échecs sont exclues du champ.

► **Définitions**

Licence annuelle : titre de participation délivré par une fédération agréée moyennant une cotisation annuelle donnant accès aux activités organisées par la fédération ou ses structures affiliées pour l'ensemble de la saison. Elle se distingue des licences de plus courtes durées, des autres titres de participation, et de la simple adhésion à un club sportif. Les licences annuelles peuvent donner accès à des pratiques compétitives, de loisirs, ou d'encadrement.

Fédération sportive : constituée sous la forme d'association loi 1901. Les fédérations sportives ont pour objet d'organiser et de gérer la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives, de l'activité de loisir au sport de haut niveau.

► **Pour en savoir plus**

- Anne C., Casteran-Sacreste B., Mauroux A. (Injep), Brunet L., Jollivet J., Levasseur S. (Insee) ; « Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024 » ; *Insee Première n°1992*, avril 2024.
- "Les chiffres clés du sport 2023", *INJEP* ; octobre 2023.
- Didier M., Lefèvre B., Raffin V., "Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020", *France, portrait social - Édition 2022*, *Insee Références* ; novembre 2022.

